Archives parlementaires

Adresse de la société populaire de Vitry-sur-Marne, qui félicite la Convention d'avoir sauvé encore la République, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vitry-sur-Marne, qui félicite la Convention d'avoir sauvé encore la République, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 330-331;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20437_t1_0330_0000_12

Fichier pdf généré le 23/01/2023

creative commons

Qu'ils passent comme l'éclair, qu'ils périssent, les machinateurs atroces de cette monstruosité; que leurs cadavres sanglants comblent enfin l'abîme qu'ils avoient creusé sous l'édifice de la République, et que leur prompt supplice épouvante tous les êtres foibles ou corrompus, dont l'existence est une plaie qu'il faut cicatriser à force d'énergie.

Vigoureuse Montagne, exclusivement ralliés autour de toi, rien ne coûtera à notre ardente et constante vigilance pour concourir au salut public en arrachant le masque à tous ses ennemis déguisés.

Fanal des bons Républicains, sur toi seul est dirigée notre conduite, et nous te jurons ici par les noms sacrés de patrie, liberté, de vertu que nous ne prendrons haleine dans l'exercice de nos travaux, que quand la république n'aura plus ni tyrans à combattre, ni traîtres à punir ».

DUVAL, LEMOCQUE, NORMAND, MOUFLETTE, DERANTON, P. JULLIEN, SIMON *(secrét.)*, C. P. SIMON, MORIZET, FRANCO, LEJAY, LAVILLE. BEAUVAIS, LEVER, MEMBOURG, BACHOD, CECIL, VILLEMONNEY, DUFOUR père, BORDEAUX, DECUVE, LESUEUR, NAVAILH, DELAMOTTE, GUIJARD, THIBERGE, CATHEUX, DUJARDIN, BIZET, BADÉ, LEZEU, BORDEAUX *(aubergiste)*, CHARPENTIER jeune, LOUIS, DUSOUQUAY, GAUGÉ, ASSERAT, MORAND, GRÊLE, BRASSEUR, HUARD, FAUDMER, LE GRAS, BEUCHET, COMMÈCY, L. RANDON, DES LYONS, LEMAIRE, COLOMBE, BORDEAUX, QUIRSILLE, FRÉREVAIN, PUPIN, BONHEIRE, DUFOUR, DUFAU, DAGINCOURT, F. BONDEVILLE, GUAY, MARCHAND, FREREVAIN, DURUÈLE, Ch. JÉROME, LELARGE, A. MOINET, CANTELOUT, Denis MARTIN, S. BLONDÉ, MARION, HERPIN, CHARPENTIER aîné, BERNARD, WATTELET, PAINSARD, PAVÉ fils, JACQUES, S. DENIS, LORENGÉ, DE LA FONTAINE, DUPRÉ, COURREAU.

2

La société populaire, républicaine et révolutionnaire de Beauvais, écrit à la Convention nationale que le génie tutélaire de la République, qui veille sans cesse à ses destinées, l'a préservée des attentats criminels d'infâmes conspirateurs. « Nous ne voulons pas être adulateurs, disent les membres de cette société; nous savons admirer en silence; nous nous contentons de vous déclarer que le décret contre les conspirateurs nous impose une nouvelle dette de reconnaissance que nous nous empressons de vous payer ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Beauvais, s.d.*] (2)

« Législateurs,

Le tonnerre, retenu quelque temps captif dans les mains d'infâmes conspirateurs, vient de gronder sur la Sainte Montagne, mais ses éclats sont retombés sur ceux qui vouloient le lancer. Les scélérats ! Ils voulaient tuer la liberté ! Ils voulaient assassiner ses intrépides défenseurs ! ils avoient déjà fait sonner le tocsin du carnage ! les victimes étaient notées, c'étaient les Jacobins. C'était la montagne que leurs poignards devoient frapper mais le génie tutélaire de la République qui veille sans cesse à ses intérêts et à son salut a détourné le nuage obscur qui épaississait l'horizon de la Liberté. Il a crevé mais pour noyer ses ennemis.

Fidèles mandataires du peuple, nous ne parlerons pas de votre énergie révolutionnaire ; nous ne voulons point être adulateurs ; nous savons admirer en silence. Nous nous contentons de vous déclarer que le décret contre les conspirateurs nous impose une nouvelle dette reconnoissance que nous nous empressons de vous payer ».

A. FLOURY *(présid.)*, DOUBLET *(secrét.)*, HORATIUS, LE BORGNE.

(1) *P.V.*, XXXIV, 118. *B^in*, 5 germ. ; *J. univers.*, n° 1584 ; *Débats*, n° 552, p. 77 ; *Mon.*, XX, 47 ; *Ann. patr.*, n° 449 ; *M.U.*, XXXVIII. 109 ; *C. Eg.*, n° 585.

(2) C. 299. pl. 1047, p. 33.

3

La société populaire de Vitry-sur-Marne félicite la Convention nationale d'avoir sauvé encore la République. « Les complots sont dévoilés, dit-elle; les coupables vont expier leurs forfaits; restez à votre poste, jusqu'à ce que la liberté soit assise sur des bases inébranlables; continuez de les poser, le peuple maintiendra votre ouvrage : il veut être libre, il le sera ».

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin (1).

[*Vitry-sur-Marne, 1^er germ. II*] (2)

« Citoyens représentants,

Nous nous écrions avec la France entière, que de nouvelles grâces vous soient rendues, vous avez encore sauvé la République. Une faction hypocrite, empruntant le langage des patriotes, vendoit aux tyrans la liberté du peuple. Le fer des assassins alloit percer ses plus ardents défenseurs ; une main impie vouloit nous donner un maître. Les complots sont dévoilés, les coupables vont expier leurs forfaits, leur supplice fera trembler tous les monstres qui pourroient concevoir un pareil crime. A peine avons-nous connu cette trame abominable que, par un mouvement spontané, la Société s'est levée toute entière pour jurer avec les citoyens des tribunes « de mourir plutôt que de souffrir que le crime et les tyrans reparoissent parmi nous ».

Citoyens représentants, vous marchez au milieu des écueils. Il n'est qu'un moyen de la vaincre, il n'est qu'un moyen d'écraser tous les ennemis du peuple; c'est de rester à votre poste jusqu'à ce que la liberté soit assise sur des bases inébranlables. Continuez de les poser avec vigueur, le peuple maintiendra votre ouvrage, il veut être libre, il le sera.

(1) *P.V.*, XXXIV, 118-119. *B^in*, 5 germ. ; *M.U.*, XXXVIII, 109 ; *Débats*, n° 552, p. 77 ; *J. univ.*, n° 1584 ; *Mon.*, XX, 47.

(2) C. 299, pl. 1047, p. 34.

Persée creative commons

Vive la République, vive la Montagne, la Liberté, l'égalité ou la mort ».

DEBRANGER *(présid.)*, CORDA *(secrét.)*, MORAUX fils *(secrét.)*.

4

Les administrateurs du département de l'Orne écrivent à la Convention nationale. « Courage, législateurs, les Français ont fait de trop grandes choses pour retomber dans l'esclavage: tous les traîtres périront. La patrie vous voit, le peuple vous aime, et reconnoît que vous l'avez sauvé deux fois ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Alençon, 2 germ. II*] (2)

« Infâme Pitt ! As-tu porté l'insolence de ton orgueil jusqu'à penser acheter notre liberté de quelques scélérats ? Vas, les Français ont fait de trop grandes choses, pour retomber dans l'esclavage. Tous les traîtres périront; les trésors de tes maîtres s'épuiseront, et les droits de l'homme resteront.

Courage, Législateurs, vous n'avez que des rois à combattre ; la Patrie vous voit; le peuple vous aime et reconnaît que vous l'avez sauvé deux fois ».

LEGENDRE, RENAULT, DESPREZ, LE MEUNIER, CIMAROLI, BAUDOUIN, LECLÈRE.

5

Le comité révolutionnaire de la commune de Beauvais félicite la Convention nationale sur la découverte de la conjuration des nouveaux Catilina; il renouvelle, au nom de la masse épurée des sans-culottes de la commune de Beauvais, le serment de rester serrés autour de la Convention nationale, de concourir de leurs bras et de leur surveillance à anéantir les monstres déguisés en patriotes, qui voudroient reforger les chaînes que l'énergie française a brisées.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Beauvais, 5 germ. II*] (4).

« Grâces soient rendues aux incorruptibles Montagnards qui ont abattu une nouvelle tête de l'hydre que n'ont cessé de repaître de trahisons et de crimes les exécrables ennemis de la liberté et de l'égalité.

Un seul monstre, Catilina, a effrayé l'ancienne Rome, une armée de conspirateurs n'effrayera jamais les Français dont le nom seul ébranlera l'univers. La masse épurée des sans-culottes de la commune de Beauvais renouvelle par notre organe le serment de rester serrée autour de vous, énergiques Législateurs, de concourir de leurs bras et de leur surveillance à anéantir les monstres déguisées en patriotes qui voudraient reforger les chaînes que l'énergie française a brisées.

Notre commune, enfin électrisée par l'énergie révolutionnaire du Montagnard Dumont, est au grand pas de charge; là ne retentissent que les cris de Vive la République, Vive la Montagne, Périssent les traîtres ».

LIBERT, LA PERRIÈRE, DESJARDINS *(présid.)*, DURAND, B. FLEURY, HÉRAUT, PRIÉNO, HELVÉTIUS, LEGRAND.

6

Le conseil général du district d'Alençon, département de l'Orne, exprime son indignation sur la nouvelle conjuration qui vient d'éclater. « Heureusement, dit-il, le comité de salut public en a brisé les ressorts: que les coupables soient punis, et que les traîtres à la patrie tremblent ! Cette commune a eu le malheur de voir naître Hébert dans son sein; que la place de la révolution, à Paris, le voie promptement finir son infâme carrière et celle de ses vils complices: point de grace pour les ennemis de la patrie; que la Convention nationale lance la foudre du haut de la Montagne; les éclats ne frapperont que les contre-révolutionnaires ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Alençon, 1er germ. II*] (2)

« Citoyen président,

Une nouvelle conjuration vient d'éclater, mais heureusement le Comité de salut public en a brisé les ressorts. Les scélérats devoient porter leurs coups sur nos représentans, ils ignorent donc qu'avant de parvenir à la Montagne, ils ont a vaincre un nombre de citoyens qui formeroient de leurs corps un rempart qui cacheroit à leurs regards jusqu'à la lumière du soleil.

Qu'ils tremblent ces traitres à la Patrie, les républicains ont frissonné d'horreur en voyant parmi les conjurés un Hébert qui s'étoit attaché le peuple pour l'assassiner. Cette commune a eu le malheur de voir naître ce monstre dans son sein; que la place de la Révolution, à Paris, le voye promptement finir son infâme carrière et celle de ses vils complices. Point de grâce pour les assassins de la Patrie; que la Convention nationale lance la foudre de tous côtés du sommet de la Montagne, les éclats ne frapperont que les contre-révolutionnaires. S. et F. ».

LERAMBAULT, MARCHANT, LE MEUNIER, CLOGEMON, CHAUVIÈRE, SAVEILLE-DESCOURS *(présid.)*.

(1) *P.V.*, XXXIV, 119. *Bin*, 5 germ.; *Mon.*, XX, 47; *Débats*, n° 552, p. 77; *J. univ.*, n° 1584; *C. Eg.*, n° 585; *M.U.*, XXXVIII, 109; *Ann. patr.*, n° 449.
(2) C. 298, pl. 1034, p. 1.
(3) *P.V.*, XXXIV, 119. *Débats*, n° 552, p. 77 et n° 556, p. 154; *M.U.*, XXXVIII, 109; *J. univ.*, n° 1584; *Mon.*, XX, 47.
(4) C. 298, pl. 1034, p. 2.

(1) *P.V.*, XXXIV, 119-20. *Bin*. 5 germ.; *Mon.*, XX, 47; *M.U.* XXXVIII, 90; *J. univ.*, n° 1584; *Débats*, n° 552, p. 77; *C. Eg.*, n° 585; *Audit. nat.*, n° 549.
(2) C. 298, pl. 1034, p. 3.